



Contribuez à l'enquête participative sur le Hériçon d'Europe (Erinaceus europaeus) lancée par Alsace Nature en 2020 !

**Obligatoire*

Adresse email* :
Nom, prénom* :
Code postal* :

Contexte d'observation

Saisissez maintenant les informations concernant le contexte de votre observation. Attention, si vous avez observé des hériçons à des dates et/ou lieux différents, il faut remplir un formulaire pour chaque observation.

Date de l'observation* :
Rue/lieu-dit :
Commune* : Code postal :
Coordonnées GPS :

Dans quel milieu l'observation a été réalisée ? *

- Jardin privé
- Parc ou jardin public
- Rue, route ou bord de route
- Bois/forêt
- Champs, prairies, zone agricole
- Autre :

Décrivez en quelques mots le contexte de l'observation (lieu, heure...) * :

Votre observation

Saisissez maintenant les informations concernant votre observation. Attention, si vous avez observé des hériçons à des dates et/ou lieux différents, il faut remplir un formulaire pour chaque observation.

Combien de hériçons avez-vous observés ? * : Était-il(s) vivant(s) ? * Oui Non Ne sais pas

Si l'animal était mort, quelle en était la cause ?

- Écrasé (collision routière)
- Empoisonné
- Noyé
- Pris au piège
- Tué par un prédateur naturel ou un chien
- Blessé par une tondeuse ou débroussailleuse
- Cause inconnue

Y avait-il des petits ? * Oui Non Ne sais pas Si oui, combien de petits ?

Autres commentaires :



Si vous souhaitez aider les hérissons et en savoir plus sur les menaces qui pèsent sur eux, allez sur le lien suivant où vous trouverez plus d'informations concernant ces dangers pour l'espèce et comment les éviter.

<http://herisson.fne.asso.fr/dangers.html>

Si vous trouvez un animal en détresse, contactez le service médiation faune sauvage ou le centre de sauvegarde pour la faune sauvage le plus proche :

Service Médiation Faune Sauvage : 03 88 22 07 35

Centre de soins LPO Alsace : 03 88 04 42 12

Pour rappel : Le hérisson est strictement protégé. Il est interdit de le tuer, de le blesser, de le transporter, de le vendre, mais aussi de le garder chez soi comme animal de compagnie, même pour le soigner. Avant de le déranger, assurez-vous qu'il s'agit bien d'un animal en détresse. C'est une espèce nocturne, donc si vous voyez un hérisson en plein jour, c'est qu'il est probablement en grande difficulté.

Information sur l'enquête

C'est presque fini, encore quelques formalités !

Souhaitez-vous recevoir les résultats de cette enquête ? Oui Non

Je confirme que les informations renseignées sont exactes *

J'autorise la collecte et l'utilisation de mes données dans un objectif de recensement d'une espèce animale *

Ce projet est porté par **Alsace Nature**, pour les villes de **Lingolsheim**, **Schiltigheim**, **Bishheim**, **Hoenheim**, **Holtzheim**, et **Ostwald**. Il bénéficie du soutien des municipalités ainsi que de **l'Agence de l'eau Rhin-Meuse**, la **Région Grand Est** et la **DREAL Grand Est**.

Responsable du traitement : Alsace Nature 8 rue Adèle Riton 67000 STRASBOURG

But du traitement : recensement d'une espèce animale

Fondement du traitement : consentement de l'intéressé

Destination des données : Alsace Nature, GEPMA (Groupe études et de protection des mammifères Alsace)

Durée de conservation des données : vos données personnelles sont conservées pendant 36 mois

Vos droits : vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité, d'opposition (sauf exceptions), de limitation des traitements, de retrait de votre consentement à tout moment et de réclamation auprès de la CNIL.

Comment exercer vos droits : (pièce d'identité à fournir)

- Par courrier électronique à Alsace nature : coordinationregionale@alsacenature.org
- Par courrier postal à Alsace Nature : 8 rue Adèle Riton 67000 STRASBOURG